

HALLUIN

Un accident mortel à la gare

La gare d'Halluin a été le théâtre lundi, peu après midi d'un sinistre douloureux...

M. Henri Serruyx qui conduisait l'attelage venait d'engager celui-ci sur une voie, quand il vit arriver un train de wagons...

Le corps a été transporté à la morgue. M. Serruyx était marié, mais vivait séparé de sa femme depuis de longues années...

NEUILLE-EN-FERRAIN

LA MUSIQUE MUNICIPALE fera la St. Cecilia le dimanche 17 novembre et elle exécutera la messe de 10 heures...

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Cercle orphelin « Les XL ». — Mercredi soir, à 7 h. 1/2, réunion de la Commission d'œuvres...

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. — Audience du lundi 4 novembre. Présidence de M. LEROY, vice-président...

NOUVAUX

LES CANTINES SCOLAIRES. — Les cantines scolaires sont ouvertes dans les écoles publiques de la commune depuis hier lundi...

Le SUCRE BEGHIN

se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière

LILLE

L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE DU BOULEVARD DE LA LIBERTÉ

Lundi matin, à 9 heures, MM. De Brouwer, substitut, Gobert, juge d'instruction, sont transportés à l'arrêt au boulevard de la Liberté...

LE CRIME DE LA RUE DE WAZEMMES

M. Raymond, juge d'instruction, n'interrogera pas Lumbard avant vendredi prochain. L'inculpé a choisi comme défenseur M. Macquart...

UN CADAVRE SUR LA VOIE FERRÉE. A SAINT-ANDRÉ.

Le cadavre d'un homme paraissant âgé d'environ 35 ans, vêtus à la façon des ouvriers agricoles, a été trouvé dimanche matin sur la voie ferrée...

FOURRURES M. A. FOURNIER

30, rue de Valenciennes, Lille. Spécialité de fourrures de haute qualité.

Convois Funèbres

Monsieur Félix-Pierre-Joseph LEROUX, Membre du Cercle des Anciens de la Ville de Roubaix, est décédé le 3 novembre 1912...

Nouvelles Religieuses

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. M. l'abbé Bossuyt, aumônier des Œuvres militaires à Lille...

COMMENT JOUR DES BONS REPAS

ET DES BONS VINS SANS EFFRAIE DE DERANGEMENTS DE L'ESTOMAC

C'est un fait bien connu des médecins et même du public en général que celui qui dine trop bien et abuse des vins généreux se voit...

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Cercle orphelin « Les XL ». — Mercredi soir, à 7 h. 1/2, réunion de la Commission d'œuvres...

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. — Audience du lundi 4 novembre. Présidence de M. LEROY, vice-président...

NOUVAUX

LES CANTINES SCOLAIRES. — Les cantines scolaires sont ouvertes dans les écoles publiques de la commune depuis hier lundi...

Le SUCRE BEGHIN

se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière

LILLE

L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE DU BOULEVARD DE LA LIBERTÉ

Lundi matin, à 9 heures, MM. De Brouwer, substitut, Gobert, juge d'instruction, sont transportés à l'arrêt au boulevard de la Liberté...

LE CRIME DE LA RUE DE WAZEMMES

M. Raymond, juge d'instruction, n'interrogera pas Lumbard avant vendredi prochain. L'inculpé a choisi comme défenseur M. Macquart...

UN CADAVRE SUR LA VOIE FERRÉE. A SAINT-ANDRÉ.

Le cadavre d'un homme paraissant âgé d'environ 35 ans, vêtus à la façon des ouvriers agricoles, a été trouvé dimanche matin sur la voie ferrée...

FOURRURES M. A. FOURNIER

30, rue de Valenciennes, Lille. Spécialité de fourrures de haute qualité.

Convois Funèbres

Monsieur Félix-Pierre-Joseph LEROUX, Membre du Cercle des Anciens de la Ville de Roubaix, est décédé le 3 novembre 1912...

Nouvelles Religieuses

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. M. l'abbé Bossuyt, aumônier des Œuvres militaires à Lille...

La seconde partie de la représentation

occupée par « Le Paradis ». Nous ne dirons rien de plus que ce qui a été dit hier...

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Charles Delautre, chef de gare à Pont-à-Vendin, est nommé chef de gare à Villers-Cotterêts...

Comptabilité Industrielle

Enseignement et Installations. — Etablissement, enseignement, prix de revient. — Institut Comptable Léauté, 44, rue Grande-Chaussée, Lille, 1257

Tribune Publique

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni le journal, ni le rédacteur, ni le correspondant.

Comptabilité Industrielle

Enseignement et Installations. — Etablissement, enseignement, prix de revient. — Institut Comptable Léauté, 44, rue Grande-Chaussée, Lille, 1257

Tribune Publique

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni le journal, ni le rédacteur, ni le correspondant.

Comptabilité Industrielle

Enseignement et Installations. — Etablissement, enseignement, prix de revient. — Institut Comptable Léauté, 44, rue Grande-Chaussée, Lille, 1257

Tribune Publique

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni le journal, ni le rédacteur, ni le correspondant.

Comptabilité Industrielle

Enseignement et Installations. — Etablissement, enseignement, prix de revient. — Institut Comptable Léauté, 44, rue Grande-Chaussée, Lille, 1257

Tribune Publique

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni le journal, ni le rédacteur, ni le correspondant.

Comptabilité Industrielle

Enseignement et Installations. — Etablissement, enseignement, prix de revient. — Institut Comptable Léauté, 44, rue Grande-Chaussée, Lille, 1257

Tribune Publique

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni le journal, ni le rédacteur, ni le correspondant.

Comptabilité Industrielle

Enseignement et Installations. — Etablissement, enseignement, prix de revient. — Institut Comptable Léauté, 44, rue Grande-Chaussée, Lille, 1257

Tribune Publique

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni le journal, ni le rédacteur, ni le correspondant.

Comptabilité Industrielle

Enseignement et Installations. — Etablissement, enseignement, prix de revient. — Institut Comptable Léauté, 44, rue Grande-Chaussée, Lille, 1257

Tribune Publique

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni le journal, ni le rédacteur, ni le correspondant.

REUNION PLÉNIÈRE DES DROITES

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT POUR LA SESSION PROCHAINE

Bruxelles, 4 novembre. — Les droites de la Chambre et du Sénat se sont réunies lundi matin à 10 heures dans la salle des délibérations de la Haute Assemblée.

La réunion, très nombreuse, était présidée par M. de Broqueville, ministre de l'Intérieur, assisté de M. de Faverave. Tous les ministres y assistaient.

M. de Broqueville a annoncé qu'il fera, le jour de la rentrée des Chambres une déclaration traçant le programme du gouvernement pour la session qui s'ouvrira mardi 12 novembre.

Ce programme comprend notamment : la législation intéressant la petite bourgeoisie et la classe ouvrière ; projet de loi sur la police du commerce ; pensions ouvrières généralisées et habitations à bon marché pour les ouvriers et employés.

Le chef du cabinet a également annoncé qu'il demandera au Parlement le vote de modifications de la loi militaire, modifications dont la portée sera indiquée ultérieurement.

Le gouvernement a prescrit une enquête à ce sujet. Il étudie différentes sources de revenus et le rendement qu'elles donneront. Aucun projet n'est arrêté.

Quatre ministres, suivant lesquels le gouvernement songerait à frapper d'un impôt les successions en ligne directe, il faut les considérer comme dénués de tout fondement.

M. de Broqueville a exprimé sa confiance dans l'Union et le patriotisme de la majorité et a demandé que les membres s'entendent autant que possible avec le bureau de la Chambre pour faciliter les discussions.

Enfin l'honorable chef de cabinet a annoncé qu'au cours de la session prochaine, le gouvernement demandera à la Chambre de s'occuper de la question scolaire, de l'institution d'un quatrième degré primaire et de la réorganisation de l'enseignement technique.

M. Hubert, ministre de l'Industrie et du Travail a exposé ensuite le système du projet sur les pensions de vieillesse qui sera présenté à la Chambre. Ce projet est basé sur l'assurance obligatoire des ouvriers et employés de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des services publics gagnant moins de 2.400 francs annuellement.

M. le ministre de l'Industrie et du Travail a également annoncé le dépôt d'un projet modifiant la loi de 1889 sur le travail des femmes et des enfants dans les usines et manufactures. Le bénéfice de cette loi sera étendu aux femmes et enfants travaillant dans les ateliers.

L'interdiction du travail sera étendue à tous les enfants de moins de 14 ans. Un échange de vues a eu lieu ensuite auquel ont pris part MM. Woeste, Van den Peereboom, de Gheluyck d'Elseghem, etc.

MM. Woeste et Van den Peereboom ont assuré le gouvernement de tout l'appui des droites, 140 membres, sénateurs et députés étaient présents.

Vers midi et demi, les sénateurs se sont retirés, laissant les membres de la Chambre continuer la délibération.

M. de Broqueville a annoncé alors que M. Schollaer acceptait une nouvelle candidature à la présidence de la Chambre.

La séance s'est terminée à midi 45. Les ministres ont retenu leurs collègues de la Chambre et du Sénat à déjeuner.

LES JEUX D'OSTENDE

Bruxelles, 4 novembre. — La 1<sup>re</sup> Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles, à la suite de l'arrêt rendu le 1<sup>er</sup> avril dernier, par la Cour de cassation, laquelle, pour vice de forme dans la confection du siège, avait cassé l'arrêt du 1<sup>er</sup> février, par la Cour d'appel de Gand, arrêt qui avait condamné, pour infraction à la loi sur les jeux de hasard, à 1.000 francs d'amende, M. Charpentier, concessionnaire, pour l'année 1910, du service saisonnier d'Ostende, et de deux amendes allant de 20 à 50 francs, les neuf membres du Comité du « Cercle Littéraire » installé dans une dépendance du Kursaal, à Ostende, à son déparlement de l'infraction mise, par le Parquet du Tribunal de Bruges, à charge des inculpés.

On sait que la qualité de juge de paix suppléant de l'un des prévenus-les prive tous les dix d'un degré de juridiction, la Cour d'appel étant, dans l'espèce, seule compétente pour statuer sur leur cas.

L'arrêt mis à néant par la Cour suprême, décide notamment qu'il résultait de l'infraction que le local loué au « Cercle Littéraire » pour la somme de 5.000 francs, était spécialement affecté au jeu et qu'il résultait des éléments recueillis que le Comité, sous le prétexte de donner à ses membres des agréments nouveaux, dans un local donnant sur la mer, avait eu, en réalité, d'autre but que de procurer aux étrangers résidant à Ostende, le moyen de se livrer aux jeux de hasard ; que les formalités d'affichage et de balottage des membres étaient purement extérieures, et qu'aucun contrôle sérieux n'était exercé pour connaître l'origine et les conditions sociales des personnes admises comme membre du « Comité Littéraire ».

Dans ces conditions, concluant l'arrêt de la Cour de Gand, l'infraction à la loi qui prohibe les jeux de hasard est absolue, et il importe peu de savoir si les inculpés ont voulu ou non réaliser un bénéfice personnel.

C'est ainsi que la cause se présente à nouveau devant la 1<sup>re</sup> Chambre de notre Cour d'appel, présidée par M. le président Beauvois, assisté de MM. les conseillers M. Selliers Dupret, Nys, Spynock et Derenne. M. le premier avocat-général Gendebien occupe le siège du ministère public.

Toute l'audience de lundi a été prise par la lecture du rapport, faite par M. Beauvois, qui terminera aujourd'hui.

Le Banditisme en Flandre

DEUX INDIVIDUS MASQUÉS S'INTROUVENT DANS UN CABARET, A WELVELGHEM. — ILS TIENNENT LA CABARETIERE EN RESPÉCT, LE POIGNARD SUR LA GORGE. — L'EMOTION DANS LA COMMUNE. — LES BANDITS EN FUIE.

Un audacieux acte de banditisme a été commis dans la soirée de dimanche, à Welvelgheem, au hameau de « Corné », avenue de Valenciennes. Deux individus masqués, armés de revolvers, se sont introduits dans un cabaret tenu par M. Vermaut, au lieu dit « Het Rotterijte », et ont commis cet acte de banditisme.

Le cabaret « Het Rotterijte » est habité par les époux Ledoux, Vermaut-Soy. Le mari est âgé de 45 ans et se fait appeler M. Vermaut. Les deux individus masqués, armés de revolvers, se sont introduits dans le cabaret, à 10 heures du soir, et ont commis cet acte de banditisme.

Les deux individus masqués, armés de revolvers, se sont introduits dans le cabaret, à 10 heures du soir, et ont commis cet acte de banditisme.

Les deux individus masqués, armés de revolvers, se sont introduits dans le cabaret, à 10 heures du soir, et ont commis cet acte de banditisme.

Les deux individus masqués, armés de revolvers, se sont introduits dans le cabaret, à 10 heures du soir, et ont commis cet acte de banditisme.

Scholarat apporté à M. Devos

Le juge d'instruction a consacré une séance à entendre diverses personnes, dont un fiancé de l'aveuve Louise.

VOL D'UNE AUTOMOBILE. A ANVERS.

Dans la nuit de dimanche à lundi, on a volé au préjudice de M. Pauwels, demeurant rue de la Station, 22, à Anvers, une automobile rouge torpédo, portant la plaque n° 29381.

NOORDSCHOTE

UN VIEILLARD REÇOIT UNE CHARGE DE PLOMB DANS LA FOITRINE. — Un fermier, M. Verfaillie, ne parvenant pas à capturer un veau d'un an qui se trouvait encore en pâture dans une prairie, se décida à le tuer à coups de fusil.

Le Scandale Financier

L'INSTRUCTION. Bruxelles, 4 novembre. — On est toujours sans nouvelles de M. Verfaillie, qui de la mise en liberté de Henri Wilmarz.

La Vie Sportive

Le Match International Bruxelles-Paris



EN HAUT : L'EQUIPE BRUXELLOISE VICTORIEUSE. EN BAS : L'EQUIPE PARISIENNE.

Netatlon

UNE EXTRAORDINAIRE PERFORMANCE. 6 minutes 29 secondes 4/5 sous l'eau.

Nous avons annoncé dimanche matin la performance accomplie à Paris par Poulliquen au cours de la fête de l'Union Française de natation.

Voici le récit qui fait à notre confrère l'Union Française de Natation, sous le contrôle de laquelle s'effectuait la tentative.

Poulliquen avait déjà réussi à 6 m. 21 s. en 1907, mais plus tard, dans l'année 1910, le record du monde avec 4 m. 46 s. 1/5 (23 mars 1906), il avait tenté à plusieurs reprises de se l'approprier, il n'y parvint jamais, au contraire la plupart des tentatives furent infructueuses.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

Le 27 novembre, Poulliquen se rendit à Paris pour tenter de battre le record du monde. Il se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye, et par son frère, M. de la Haye, qui se fit accompagner par son entraîneur M. de la Haye.

La Fédération motocycliste française

Un Congrès des Clubs motocyclistes français vient de se tenir à Lyon.

Les délégués de tous les clubs représentés ont signé la déclaration ci-après (consacre officielle, tenant la jonction d'une Fédération motocycliste française).

« Les soussignés, chefs de délégations des clubs motocyclistes de France, représentés au Congrès de Lyon par MM. Bouvier (M.C.F.), Paris, la présente adopter sans réserve les statuts, règlements et dispositions diverses adoptés par le dit Congrès ».

Ce congrès a été présidé par M. de la Haye, président de la Fédération Française de Natation, qui a été élu président de la Fédération Française de Natation.

Le choix du Congrès a été des plus heureuses et il n'est pas douteux que sous la direction de notre confrère, la Fédération Motocycliste française fera œuvre utile et durable.

Hippisme

LES COURSES A SAINT-CLOUD du lundi, 4 novembre.

Paris, 4 novembre. — (Par espèce.) — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu lundi, à Saint-Cloud.

1. Agrie (Bovella), pes. 119.65, pl. 28.00, pl. 63.00, pl. 15.00. 2. Eric (G. Clout), pes. 14.00, pl. 7.50. 3. Lokharitz (G. Clout), pes. 15.00, pl. 7.50. — Non placés : Tibérius, Royal-Major, Haparanda, Minas, I. S. S. S. S.

Prix des Sentiers. — 1. Jean-Pierre (Mae Gée), pes. 47.00, pl. 22.50, pl. 27.00, pl. 13.50. 2. Nerval (J. Reiff), pes. 31.50, pl. 13.00. — Non placés : Sigrid, Gavioli, Notre Béguin II, Reine des Félises.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'Amour (Mae Gée), pes. 23.00, pl. 10.00. 3. Malice (J. Reiff), pes. 16.50, pl. 7.50.

Prix de Fontenay-le-Fleury. — 1. Mordibang (O'Neill), pes. 131.00, pl. 405.50, pl. 54.50, pl. 20.00. 2. L'